

**CONSEIL MUNICIPAL**  
de Saint-Maurice-Colombier  
**Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du vendredi 18 septembre 2020**

La séance est ouverte à 20 h 05

		Présent	Absent	Procurations à	Signatures
Le Maire	DEMANGEON Jacques	x			
1 <sup>er</sup> Adjoint	MOREL Olivier	x			
2 <sup>nd</sup> Adjoint	CALLANQUIN Sylvie	x			
	BONOUVRIER Anthony		x		
	CARREY Marie-Claude	x			
	CUCUEL Yoann	x			
	DEMOULIN Bernard		x	Jacques DEMANGEON	
	DI NATALE Pierre		x	Olivier MOREL	
	HAYECK Charles	x			
	KHOUBACHI Fatima	x			
	ORIoT Céline	x			
	PRAT Stéphane	x			
	RUCh Françoise	x			
	TUETey Gaël	x			
	VIROT Rémi	x			
<b>TOTAUX</b>		<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	

**Ordre du jour**

- 1 ✎ Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 ✎ Adoption du compte-rendu du conseil du 10/07/2020
- 3 ✎ Convention tripartite Commune/PMA/ADU (Agence de Développement et d'Urbanisme) pour échange de données relatives aux documents d'urbanisme
- 4 ✎ Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à PMA
- 5 ✎ Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)
- 6 ✎ ONF - Travaux forestiers sur parcelle n° 12
- 7 ✎ Informations diverses

1°) Céline ORIOT est désignée secrétaire de séance.

2°) **Adoption du compte-rendu du conseil du 10/07/2020**

→ Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil.

3°) **Convention tripartite Commune/PMA/ADU pour échange de données relatives aux documents d'urbanisme**

Depuis 10 ans, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) déploie des solutions logicielles de type Système d'Information Géographique (SIG) à destination des communes.

Pour permettre l'extension de la base de données cartographiques à l'ensemble des 72 communes, il est nécessaire de signer une convention entre l'Agglomération du Pays de Montbéliard, l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) et les 72 communes.

Pour mener à bien ce projet, PMA projette de confier à l'ADU, la constitution de bases de données cartographiques des documents d'urbanisme de l'agglomération, dans le cadre de son programme de travail partagé.

La convention tripartite permettra de faire bénéficier réciproquement les communes, l'ADU et PMA d'informations géographiques actualisées, en particulier celles liées aux documents d'urbanisme.

Délibération adoptée à l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

4°) **Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le Maire explique aux membres du Conseil la nécessité de désigner un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) créée le 22 juillet dernier au sein de PMA.

Après délibération, Jacques DEMANGEON est désigné représentant de la commune à l'unanimité des membres présents et représentés.

5°) **Fonds de Solidarité pour le Logement(FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)**

Le Maire rappelle que le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est l'un des outils financiers qui permet de mettre en œuvre les actions prévues dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Il finance principalement les aides individuelles et l'accompagnement afin de favoriser l'accès et le maintien des ménages dans le logement.

Le Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD) a pour objectif de soutenir les accédants à la propriété dans la poursuite de leur projet.  
Même si humainement le conseil trouve que ces actions sont honorables, faute de budget, les membres du Conseil, décident avec **13 voix contre et une abstention** de ne pas participer à ces fonds.

#### **6°) ONF – Travaux forestiers sur la parcelle n° 12**

Le Maire présente le programme de travaux pour 2020.  
Après examen du devis de l'ONF, le Conseil décide la réalisation les travaux ci-dessous, pour un montant de **761,10 € HT** :

#### **Travaux sylvicoles :**

- |   |              |             |
|---|--------------|-------------|
| - Ouverture de cloisonnement au broyeur<br>Végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre | Parcelle 12r | 761,10 € HT |
|---|--------------|-------------|

**Montant du devis : 761,10 € HT**

Le programme de travaux confié à l'ONF pour cette année est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil autorise le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

#### **7°) Informations diverses**

↳ **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :** le Directeur Départemental des Finances Publiques a désigné commissaires de la CCID, les contribuables ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. MOREL Olivier Mme CALLANQUIN Sylvie M. PETREQUIN Philippe Mme ORIOT Céline M. GRILLON Jean-Paul Mme BERGERAT Annie	M. DEMET René Mme SANDOZ Nelly Mme MOREL OTT Colette M. HAYECK Charles Mme CARREY Marie-Claude M. DI NATALE Pierre

↳ **Commission Intercommunale des Impôts Directs :** la commission siège au sein de PMA. Aucun membre du Conseil Municipal ne souhaite se porter candidat.

↳ **Repas des anciens :** étant donné la situation sanitaire actuelle, et par mesure de précaution, le Maire propose de ne pas organiser de repas cette année, l'option du coffret gastronomique pour chaque aîné a été retenue. Les Conseillers seront chargés de la distribution en fin d'année.

↪ **Ecole :**

- une rencontre avec l'équipe enseignante doit avoir lieu très prochainement afin de définir les modalités du « Noël des enfants ».
- 97 enfants sont scolarisés cette année au sein du groupe scolaire.
- Le périscolaire bénéficie d'une bonne fréquentation, en moyenne 6 élèves le matin, 30 élèves le midi et 13 élèves le soir.
- L'activité piscine est prévue pour la période du 11 mai au 15 juin 2021.

↪ **La commission Travaux** se réunira le jeudi 24 septembre 2020 à 18 h 00.

↪ **Renouvellement des ordinateurs au secrétariat de Mairie :** les consultations ont été engagées auprès des sociétés WAGNER, BiMP et OCI.

↪ **Nouveau véhicule communal :** la réception est prévue courant octobre 2020.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.**

**Prochaine réunion de Conseil Municipal le 23 octobre 2020.**

Saint-Maurice-Colombier,  
Le 21 septembre 2020

Le Maire,  
**Jacques DEMANGEON**

